



ORVILLIERS FICHE DE POSTE VACATAIRE AGENT D'ENTRETIEN - ORVILLIERS 78910

Afin d'assurer un remplacement d'un agent (congé maternité), la mairie d'Orvilliers RECRUTE UN VACATAIRE AGENT D'ENTRETIEN

Emploi temporaire n° 078260426000008
Nom de l'établissement SIRET Mairie d'ORVILLIERS 21780474900018

Métier(s) 078260426000008 EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL : Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Emploi vacataire validé EMPLOI TERRITORIAL

Date prévue du recrutement 01/09/2026

Date de début de publicité 26/04/2026

Missions ou activités

ENTRETIEN DE BATIMENTS COMMUNAUX : classes de l'école, bureau de la directrice, bibliothèque et mairie

Relation avec le maire chef du personnel et les agents communaux

Application des règles de santé et de sécurité au travail

Travail à partir de 16h30 pendant les périodes scolaires jusqu'à 19h00, 4 jours par semaine, hors mercredi et hors vacances scolaires

Date prévue du recrutement 01/09/2026

Date limite de candidature 31/07/2026 Informations complémentaires

Profil recherché

- ✓ Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- ✓ Déplacements uniquement dans les locaux de la commune école et mairie, situés dans le même environnement
- ✓ Disponibilité
- ✓ Port de vêtements professionnels adaptés
- ✓ Métier exposé à une pénibilité du travail : produits d'entretien à doser et polluants, station debout prolongée, horaires hors public : de 16h30 à 19h
- ✓ Contacts avec le maire, les agents de la commune
- ✓ Obligations liées aux statuts de la fonction publique, devoir de réserve, discrétion, soin à apporter au travail de propreté selon les règles d'hygiène effectuer les tâches confiées, se consacrer entièrement à ses fonctions, impartialité, neutralité et discrétion professionnelle, secret professionnel.
 1. Nombre de postes : 1
 2. Temps de travail : 16h30 à 19h en jours de la semaine, lundi-mardi-jeudi-vendredi et hors temps de congés scolaires
 3. Durée de la mission estimée à : 4 mois
 4. Ce poste est ouvert aux contractuels : Oui
 5. Rémunération : 14 €/heure

Contrat de vacation : À la différence d'un agent contractuel, le vacataire n'est pas recruté pour assurer un besoin permanent de l'administration. Le vacataire n'est pas recruté sur un emploi. Il est recruté pour accomplir une tâche précise, ponctuelle et de courte durée.

Envoyer CV et lettre de motivation Madame FLIS, maire d'Orvilliers par mail : mairieorvilliers@wanadoo.fr ou par courrier en mairie, place Georges Pompidou, 78910 ORVILLIERS